

Secrétariat général pour les affaires régionales

ARRETE DU - 3 MAI 2013

**Approbation de l'avenant n° 3 portant modification de la convention constitutive
du groupement d'intérêt public dénommé « ESPACE COMPETENCES »**

Le préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'ordre national du Mérite,

- VU le Code du travail, notamment les articles L 5313-1 et L 5313-3,
- VU la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 modifiée relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, notamment son article 21,
- VU la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit, notamment son chapitre II,
- VU le décret 53-707 du 9 août 1953 modifié relatif au contrôle de l'Etat sur les entreprises publiques nationales et certains organismes ayant un objet d'ordre économique et social,
- VU le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique,
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,
- VU la convention constitutive du groupement d'intérêt public dénommé « ESPACE COMPETENCES » signée le 18 juillet 2002,
- VU la délibération de l'assemblée générale du groupement d'intérêt public dénommé « ESPACE COMPETENCES » en date du 10 décembre 2012,
- VU l'avis du Directeur des finances publiques en date du 11 octobre 2012,
- SUR proposition du Secrétaire général pour les affaires régionales,

ARRETE

Article 1^{er} : L'avenant n° 3 portant modification de la convention constitutive du groupement d'intérêt public dénommé « **ESPACE COMPETENCES** », annexé au présent arrêté, est approuvé.

Article 2 : Le secrétaire général pour les affaires régionales est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Fait à Marseille, le - **3 MAI 2013**



Hugues PARANT